

Sermon du vendredi (Diffusé et distribué)

Daté du 8 Rabî' al-Awwal 1448h AH, correspondant au 21 août 2026

Des bienséances de la Législation islamique

Louange à Allah qui embrasse toute chose de Sa science, qui a parfait la création de toute chose, et qui a éduqué Ses serviteurs de la plus belle des manières. Il a fait de cette religion une Législation complète qui ne laisse aucun aspect de la vie sans l'encadrer, ni aucun comportement ou caractère sans l'affiner. J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité digne d'adoration qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Son messenger, envoyé avec les plus nobles vertus et comme éducateur des subtilités du savoir-vivre. Qu'Allah l'élève en rang et lui accorde le salut, ainsi qu'à sa famille et ses compagnons, d'un salut abondant.

Ceci étant dit :

Craignez Allah, ô serviteurs d'Allah, et sachez que les nations ne se mesurent ni à l'abondance de leurs richesses ni à la hauteur de leurs édifices, mais elles se reconnaissent à leurs valeurs morales et à leurs bienséances :

Certes, les nations ne subsistent que par leurs valeurs morales ;

Si leurs valeurs disparaissent, elles disparaissent aussi.

Le comportement est le miroir du cœur, et le savoir-vivre est l'interprète de ce que recèle la conscience. « **Et craignez le Jour où vous serez ramenés vers Allah. Alors chaque âme sera pleinement rétribuée pour ce qu'elle aura acquis. Et ils ne seront point lésés.** » [Sourate Al-Baqarah, verset 281]

Ô musulmans : L'une des particularités les plus admirables de cette religion est qu'elle ne s'est pas contentée de traiter les grandes causes ; elle s'est aussi immiscée dans les habitudes les plus intimes et les détails des comportements pour les façonner avec excellence. Ainsi, toute la vie du musulman est devenue empreinte de bienséance : dans ses actes d'adoration, ses transactions, ses paroles, sa nourriture, son sommeil, et jusqu'aux règles d'hygiène intime lors des besoins naturels. Selon Salmân (qu'Allah l'agrée), un homme lui dit : « Je vois bien que votre compagnon (le Prophète) vous enseigne tout, jusqu'à la manière de faire vos besoins ! » Salmân répondit : « Oui, tout à fait, même si tu te moques ! Il nous enseigne la manière de faire nos besoins et : **Il nous interdit d'affronter la Qiblah ou de lui tourner le dos, de nous nettoyer avec la main droite,**

d'utiliser des excréments desséchés ou des os pour nous essuyer, ou de nous nettoyer avec moins de trois pierres." » (Rapporté par Muslim et Ahmad, la formule étant celle d'Ahmad).

C'est une religion qui vous apprend comment vous asseoir, comment parler, et même comment éternuer, comment bâiller, et comment épargner autrui de toute gêne dans les situations les plus simples ! Quel accomplissement après une telle intégrité ?! Et quelle éducation est plus éloquente que celle-ci ?

Serviteurs d'Allah : La bienséance en Islam n'est point une apparence trompeuse ni un artifice éphémère ; c'est une adoration cachée par laquelle on pèse les âmes et reconnaît la valeur des hommes. Quiconque observe ces détails témoigne de la vitalité de son cœur, de la noblesse de son âme et de la délicatesse de son tempérament. En revanche, quiconque les néglige révèle une distraction intérieure ainsi qu'une lourdeur de caractère et de nature.

C'est pourquoi la Législation islamique est venue affiner les habitudes quotidiennes et réformer les comportements. Parmi ces règles figure la bienséance liée à l'éternuement. D'après Abû Hourayrah (qu'Allah l'agrée), le Prophète ﷺ a dit : « Certes, Allah aime l'éternuement et déteste le bâillement. Lorsque l'un de vous éternue et loue Allah, c'est un devoir pour tout musulman qui l'a entendu de lui invoquer la miséricorde (Tashmît). » (Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim).

Méditez sur la manière dont l'Islam a fait de l'éternuement une occasion d'invocations, générant ainsi entre les créatures un lien d'affection et de miséricorde. Celui qui éternue dit : (« Al-Hamdou lillâh » / Louange à Allah), son frère lui répond : (« Yarhamouka Allâh » / Qu'Allah te fasse miséricorde), et la première réplique : (« Yahdîkoumou Allâh wa youslihou bâlakoum » / Qu'Allah vous guide et améliore votre condition). Ce sont des paroles simples, mais elles bâtissent la bienveillance et enracinent l'affection.

Fait également partie de la bienséance, le fait de préserver autrui de toute gêne, en baissant la voix et en couvrant sa bouche lorsqu'on éternue : « Lorsque le Prophète ﷺ éternuait, il couvrait son visage avec sa main ou avec son vêtement, et il étouffait ainsi le son de son éternuement. »

(Rapporté par At-Tirmidhî et authentifié d'après le hadith d'Abû Hourayrah, qu'Allah l'agrée).

Ô croyants : Parmi ces règles figure aussi la bienséance liée au bâillement. D'après Abû Hourayrah (qu'Allah l'agrée), le Prophète ﷺ a dit : « Le bâillement provient du Diable. Lorsque l'un de vous bâille, qu'il le repousse autant qu'il le peut, car lorsque l'un de vous laisse échapper le son "Hâ", le Diable se moque de lui. » (Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim).

Le bâillement est attribué au Diable parce qu'il traduit la paresse, la lourdeur et l'apathie — contrairement à l'éternuement qu'Allah aime, car il indique généralement la légèreté, la vigueur et la vitalité. Il est donc recommandé au musulman de repousser les causes du bâillement et de le gérer de façon à préserver sa dignité sans altérer son allure.

Parmi les subtilités du savoir-vivre figurent les règles de bienséance liées au rot (Al-Jushâ'), qui est un rejet d'air provenant de l'estomac par la bouche, survenant généralement lorsque l'estomac est trop plein. Cela comporte un désagrément certain lorsque l'homme émet délibérément ce son désagréable sans se soucier de ceux qui l'entourent. D'après Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père), un homme rota auprès du Prophète ﷺ, qui lui dit : « **Épargne-nous ton rot !** » (Rapporté par At-Tirmidhî et rendu bon par Al-Albânî).

Le Prophète ﷺ a ainsi réuni l'affinement du comportement et la correction de l'habitude : l'interdiction de roter implique l'interdiction de sa cause principale, à savoir la satiété excessive. D'après Al-Miqdâm ibn Ma'dî Karib (qu'Allah l'agrée), j'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « **L'être humain n'a jamais rempli un récipient pire que son estomac. Il suffit au fils d'Adam de quelques bouchées pour maintenir son dos droit. Mais s'il doit absolument manger plus, qu'il réserve un tiers pour sa nourriture, un tiers pour sa boisson et un tiers pour son souffle.** » Rapporté par At-Tirmidhî et authentifié).

Les Arabes disaient autrefois : (« Lorsque l'estomac est plein, la pensée s'assoupit »).

Je dis ces propos et je demande pardon à Allah pour moi et pour vous de tout péché, et je me repens à Lui. Demandez-Lui pardon et repentez-vous à Lui, car Il est certes le Pardonneur, le Très-Miséricordieux.

Seconde partie

Louange à Allah d'une louange abondante, pure et bénie. J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité digne d'adoration qu'Allah, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Son messager.

Ceci étant dit :

Craignez Allah, ô serviteurs d'Allah, d'une vraie piété. Observez Ses commandements en secret comme en public, et sachez que c'est vers Lui que vous serez rassemblés.

Ô croyants bénis : Si l'Islam a affiné ces comportements dans les situations ordinaires, l'attention qui doit leur être portée dans les demeures d'Allah (les mosquées) est d'autant plus vive et impérieuse. Les mosquées possèdent une sacralité et ont droit à la vénération et au respect. Allah le Très-Haut a dit : « Dans des demeures qu'Allah a permis d'élever et où Son Nom est invoqué, Le glorifient, matin et soir, des hommes que ni le commerce ni le troc ne distraient de l'invocation d'Allah, de l'accomplissement de la prière et de l'acquittement de la Zakat, et qui redoutent un Jour où les cœurs et les regards seront bouleversés. » [Sourate An-Nûr, versets 36–37]

Combien de désagréments voyons-nous se produire dans les mosquées sans qu'on y prête attention ! Éternuements, bâillements et rots sans se couvrir le visage ni baisser la voix, alors que les mosquées doivent être des lieux où les membres s'apaisent et où les cœurs se recueillent ! Est-il concevable d'observer les règles de bienséance dans les assemblées des hommes et d'en faire abstraction dans la demeure du Seigneur des hommes !?

Ô croyants : Certes, c'est honorer la mosquée que de la préserver de tout ce qui rebute et de la protéger de tout ce qui trouble la sérénité de l'adoration. Si la Législation a interdit d'y élever la voix même pour la lecture du Coran, que dire alors de l'élever pour ce genre de détails ? D'après Abû Sa'îd Al-Khudrî (qu'Allah l'agrée), le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « **Sachez que chacun d'entre vous est en entretien privé avec son Seigneur. Que certains ne nuisent donc pas aux autres, et ne haussez pas la voix les uns par rapport aux autres lors de la lecture.** » (Rapporté par Abû Dâwoûd et authentifié par Al-Albânî).

Selon As-Sâ'ib ibn Yazîd (qu'Allah l'agrée) : « J'étais debout dans la mosquée lorsqu'un homme me jeta un petit caillou. Je regardai et vis 'Umar ibn Al-Khattâb (qu'Allah l'agrée). Il me dit : "Va me chercher ces deux hommes." Je les lui amenai, et il leur demanda : "Qui êtes-vous ?" ou "D'où venez-vous ?" Ils répondirent : "Nous sommes des habitants d'At-Tâ'if." Il dit alors : "Si vous étiez

des habitants de cette ville (Médine), je vous aurais fait souffrir ! Vous élevez la voix dans la mosquée du Messenger d'Allah ﷺ !" » (Rapporté par Al-Bukhârî).

Serviteurs d'Allah : L'observation des règles de savoir-vivre dans ces situations est le signe d'une âme élevée et la preuve d'une conscience vivante. Le croyant ne vit pas que pour lui-même : il prend en considération ce qui l'entoure et évite ce qui nuit aux autres, aussi minime soit-ce.

D'après 'Abd Allâh ibn 'Amr (qu'Allah l'agrée, lui et son père), le Prophète ﷺ a dit : « **Le musulman est celui dont les musulmans sont à l'abri de sa langue et de sa main, et l'émigré (Al-Muhâjir) est celui qui abandonne ce qu'Allah a interdit.** » (Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim).

Tout comme le préjudice causé par la langue et la main est proscrit, tout ce qui dérange ou repousse l'est tout autant. Il incombe donc au musulman d'éduquer son âme, d'orienter autrui vers ces convenances et d'astreindre sa personne à ces règles de bienséance.

Ô Allah, donne la puissance à l'Islam et aux musulmans, et abaisse le polythéisme et les polythéistes. Ô Allah, pardonne aux musulmans et aux musulmanes, aux croyants et aux croyantes, vivants comme morts. Ô Allah, accorde à notre Émir et à son Prince héritier la réussite dans Ta guidée, place leurs actions dans Ton obéissance et Ton agrément, et fais de ce pays une demeure sûre, paisible, prospère et pleine de foi, ainsi que tous les autres pays musulmans.

Comité pour la préparation du Sermon du vendredi modèle